Témoignage d'André Ruelle sur le fort Saint-Nicolas de Marseille

29 janvier 1942
[Départ de la prison de Nice]

« Les gendarmes, à Marseille, me conduisirent jusqu'au Fort Saint-Nicolas et me remirent aux mains de mes nouveaux gardiens. Le passage au secrétariat, la visite médicale et les photos anthropométriques furent les premières obligations pénitentiaires. Je dus subir, comme tous les entrants, la fouille individuelle, avec tout ce qu'elle comporte de vexations dégradantes et d'impudicité. Pendant cette opération, un autre gardien était occupé à fouiller ma valise et à y enlever, pour sa gourmandise et celle de sa famille, tout ce qui m'avait été donné lors de mon passage, ne me laissant qu'une chemise et un slip. […]

[En cellule]

Une ampoule électrique éclairait faiblement ce caveau. Tout en haut du mur, affleurant le plafond, une lucarne à barreaux laissait passer la lumière de cette journée d'hiver […] Tout au fond de la pièce, contre le mur, une tinette en fer avec chaîne et couvercle était mon WC, un cruchon de terre que je supposai rempli d'eau potable et une cuvette représentaient les ustensiles en ma possession. Une chaise et une table se rabattant contre le mur composaient mon mobilier ».

Extrait de André Ruelle, *Et le soleil se leva,* Flayosc, Chez l'auteur, 1979, p. 61-62.